

extraordinaire, en quoi il réussit au mois de Juillet de l'année passée; en second lieu d'éloigner tous les Sujets du Roi, & le Roi de ses Sujets; & avec cela d'exercer un pouvoir sans bornes à la Cour, comme on s'est apperçu avec grande surprise. Pour y réussir, il s'occupa dans le voyage du Roi dans les Pays étrangers, à montrer une attention soignée pour la santé & les divertissemens de Sa Majesté, afin d'obtenir les faveurs de ce Monarque.

Au retour du Roi dans son Royaume, Struensée se tint tranquille, & ne parut rien moins que d'être d'intention de prétendre aux Emplois & aux dignités, ou tendoient néanmoins son orgueil & son ambition. Il vivoit à la Cour, se divertissoit, ne demandoit aucune augmentation de gages, & paroïssoit faire consister son contentement dans le repos & dans la volupté. Dans ce même tems, il travailloit assidûment en secret à poser les fondemens sur lesquels il espéroit d'établir son bonheur.

Apprendre la Langue du pays, rechercher à fonds les Institutions du Royaume, en connoître la situation & les vrais intérêts, & en savoir les Loix fondamentales, étoient des choses dont il ne s'inquiétoit point. Il auroit dû prendre cette voye; mais il demeura dans l'ignorance la plus profonde à cet égard. Il entreprit au contraire de suivre les principes, que le Roi avoit dessein d'établir dans son Gouvernement, afin de pouvoir en faire usage pour cacher ses projets pernicieux; & comme il avoit sujet de craindre que ses fidèles serviteurs pourroient découvrir ses desseins, ou que le Roi pourroit s'en appercevoir lui même, il chercha à empêcher les premiers, en desservant sans distinction ceux qui étoient en faveur, de s'approcher du Roi; & pour faire en sorte que Sa Majesté ne s'en apperçût elle-même, il chercha à se procurer un puissant soutien, & d'avoir auprès du Roi un ami constant & assuré, afin qu'il fût impossible à Sa Majesté de découvrir ses menées & ses desseins. Dès-qu'il eut bien établi ses principes en 1770, il les mit d'abord en œuvres.

Notre Roi a toujours eu depuis la Souveraineté un Conseil composé d'hommes, qui étoient bien versés dans les Loix & les Constitutions du Royaume,